



# wfolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT  
CREUSE

**DOSSIER AFFILIATION**

**2024-2025**

# ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT  
CREUSE



L'Union française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique dite UFOLEP a été créée en 1928 au sein de la Ligue de l'Enseignement. Il s'agit de la 1<sup>ère</sup> fédération sportive affinitaire de France, agréée par le Ministère des Sports. Elle présente une double ambition de fédération multisports et de mouvements d'idées dans la société d'aujourd'hui et de demain.

ANNEE 2022/2023

**CONTACT**  
secretariat.ufolep23@orange.fr  
05 44 30 07 96

100 associations  
Et structures

6 399 pratiquants

3 036 licenciés

## UNE ANNEE RICHE EN FUTUR MANIFESTATION

- ✚ Le Festi Rando Creuse, le 20 avril 2024 à Guéret
  - ✚ Le National A de Tennis de Table, les 18 et 19 mai 2024 à Guéret
  - ✚ Le Finale de Gymnastique, les 15 et 16 juin 2024 à La Souterraine
  - ✚ Le Régional de Cyclospor, le 16 juin 2024 à Grand Bourg
- ...des calendriers départementaux par activité, des organisations départementales, régionales, nationales, des tournois, critères, coupes, championnats, des formations de jeunes, d'animateurs & de dirigeants de clubs, des soutiens à la promotion de nouvelles activités.

## LES GRANDS DOMAINES D' ACTIONS

- ✚ **L'insertion sociale et professionnelle :** Sésame, PJJ, Service Civique,
- ✚ **L'inclusion sociale** Sport handicap, Toutes Sportives
- ✚ **Citoyenneté** SNU, PSC1, SRAV, les quartiers d'été, PDASR, FIPD
- ✚ **Le Sport Santé** Maison Sport Santé, A Mon Rythme,

3<sup>ème</sup> édition des routes creusoises, course cycliste à étape, organisation mutualisée entre 3 clubs.

## POURQUOI S’AFFILIER ?

- ✚ Intégrer un réseau d'associations sportives
- ✚ Proposer une licence multisport à ses adhérent.e.s
- ✚ Partager un projet et des valeurs communes pour faciliter l'accès à la pratique sportive en loisir ou en compétition
- ✚ Sécuriser la pratique sportive et la responsabilité des bénévoles dirigeant.e.s de l'association à travers une licence intégrant une assurance adaptée.
- ✚ Des commissions techniques dédiées à chaque activité pour un meilleur suivi sportif tout au long de la saison.
- ✚ Profiter des services proposées par le comité départemental (accompagnement administratif, animation par des professionnels.lles, mise à disposition de matériel... etc)
- ✚ Inscrire ses manifestations dans un calendrier fédéral
- ✚ L'accès à de nombreuses formations du sports et de dirigeant.e.s, tant fédérales que professionnelles (CQP ALS,PSC1)
- ✚ La prise en charge par l'UFOLEP de vos frais SACEM pour les Activités Physiques d'Entretien
- ✚ Accompagner votre association dans la demande de subventions (ANS, FDVA etc....)
- ✚ L'accès à une plateforme en ligne pour gérer ses adhérent.e.s : [www.affiligue.org](http://www.affiligue.org)
- ✚ Une inscription en ligne dédiée aux associations sportives UFOLEP pour vous permettre de gérer et d'organiser simplement vos manifestations sportives : <https://organisateurs.ufolep.org/>
- ✚ Le Guide Asso : Trouvez toutes les réponses pratiques concernant la vie associative (gestion, organisation, vie statutaire, finance, communication...) <http://adherents.ufolep.org/>
- ✚ Un outil de création d’affiche et de flyer en ligne : Personnalisez vos supports de communication, flyers, affiches et bannières réseaux sociaux via ce site. <http://creation.ufolep.org>

## COMMENT S’AFFILIER ?

### Pour les réaffiliations :

1. Vérifier que les factures des années passées soient réglées
2. Connectez-vous sur votre espace <https://www.affiligue.org>
3. Mettre à jour les informations sur votre association. Complétez les informations sur les membres de votre bureau. Vérifiez la liste des activités. Choisissez la bonne catégorie d’affiliation en fonction des activités de votre association. Puis, cliquer sur « enregistrer votre demande de réaffiliation » en bas de la page.
4. Une fois votre demande enregistrée, vous devez procéder à la signature électronique du document.
5. Transmettre ce document à l’UFOLEP, soit en déposant le scan du formulaire dans affiligue, soit en l’envoyant par mail à [secretariat.ufolep23@orange.fr](mailto:secretariat.ufolep23@orange.fr) mais aussi les statuts, le dernier PV d’AG et la liste des membres du bureau par mail.
6. Transmettre également le bon de commande d’affiliation, les trois demandes de licences dirigeants avec le règlement.
7. Une fois le document reçu et validé par nos soins, vous recevrez un mail de confirmation pour votre réaffiliation.

Nous vous rappelons que trois licences dirigeants sont obligatoires afin d’activer la RC (Responsabilité Civile) de votre association.

### Pour les nouvelles demandes d'affiliation :

1. Prendre contact avec le Comité (par mail [secretariat.ufolep23@orange.fr](mailto:secretariat.ufolep23@orange.fr) ou par téléphone au 05.44.30.07.96
2. Présenter votre association/structure et/ou mon projet
3. Fournir l'ensemble des documents nécessaires à la demande
  - Le bulletin d'affiliation complété
  - les statuts
  - le récépissé de déclaration en préfecture
  - la liste des membres du bureau
  - le bon de commande d'affiliation avec les trois demandes de licences dirigeants afin d'activer la RC (Responsabilité Civile) de votre association
  - le règlement
4. Une fois votre demande approuvée, vous recevrez vos codes affiliés afin d'accéder à votre espace personnel.

Pour ceux qui n'ont pas internet, contactez-nous pour que nous vous fassions parvenir votre dossier d'affiliation pré-rempli à réactualiser, ainsi que le bon de commande d'affiliation et de licence, tout cela à nous retourner par voie postale.

# DEMANDE D'AFFILIATION ASSOCIATION UFOLEP

## Demande d'affiliation d'une association sportive à l'UFOLEP et à la Ligue de l'enseignement



Du 1er septembre au 31 août  
**2024/2025**  
www.ufolep.org

Nom de l'association

Adresse du siège social

Code postal

Ville

Téléphone

N° SIRET

N° RNA

Email

Site internet

### Coordonnées des responsables

#### PRESIDENT-E OU REPRESENTANT-E LEGAL-E

Nom d'usage

Prénoms

Civilité  Monsieur  Madame Date de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Email

#### Co-PRESIDENT-E OU REPRESENTANT-E LEGAL-E

Nom d'usage

Prénoms

Civilité  Monsieur  Madame Date de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Email

#### Co PRESIDENT-E OU REPRESENTANT-E LEGAL-E

Nom d'usage

Prénoms

Civilité  Monsieur  Madame Date de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Email

#### TRESORIER-E

Nom d'usage

Prénoms

Civilité  Monsieur  Madame Date de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Email

#### SECRETAIRE

Nom d'usage

Prénoms

Civilité  Monsieur  Madame Date de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Email

#### CORRESPONDANT-E (pour les échanges avec la fédération)

Président-e  Trésorier-e  Secrétaire  Nouvelle personne :

Nom d'usage  Prénom

Date de naissance  Téléphone

Mail

Adresse

Code postal

Ville

### Caractéristiques

Votre association a été déclarée le

Combien avez-vous d'administrateurs.trices ?

Combien avez-vous d'adhérents.es dans votre association ?

Quel est l'objet social de votre association ?

Est-ce que votre association intervient ?

- En Quartier Politique de la Ville
- En Zone de Revitalisation Rurale
- En Cité éducative ?

Quelle est la thématique de votre association ?

- Développement des APS
- Education par le sport
- Insertion sociale et professionnelle

Fédération sportive de



Version 26-06-2024



# Demande d'affiliation

d'une association sportive à l'UFOLEP  
et à la Ligue de l'enseignement

## Vos activités 24/25

Parmi les 146 activités proposées par l'Ufolep, quelles sont les activités que vous aller pratiquer cette saison ?

### PRATIQUE MULTISPORT

- Accro-Basket - 26030
- Activités aquatiques d'entretien - 21001
- Activités de la forme - pratique douce - 22012
- Activités de la forme - pratiques cardio - 22013
- Aïkido - 23011
- Arbalète - 26031
- Arts du cirque - 27001
- Athlétisme - 27002
- Autre Danse (urbaine, classique,...) - 22020
- Autres activités nautiques non motorisées - 21010
- Autres arts martiaux - 23013
- Badminton - 27003
- Base-ball - 25001
- Basket ball - 25002
- Baskin - 25019
- Billard - 22001
- Boomerang - 24001
- Boules - 27004
- Bowling - 22002
- Boxe éducative - 23020
- Boxe française - 23021
- Caisse à savon - 26032
- Canne de combat - 22027
- Canoë-kayak - 21020
- Capoïera - 23014
- Cerf-volant - 24002
- Char à voile - 21011
- Cheerleading - 25022
- Course d'orientation - 27020
- Course de pneu - 22028
- Course hors stade - 27021
- Cricket - 22014
- Croquet - 22021
- Danse sportive - 22003
- Double Dutch - 22022
- Echasse urbaine - 26033
- Ecole Multisports enfant - 29202
- Epreuves combinées/raid multi-activités - 26020
- Escalade-Grimpe arbre - Slackline - 26003
- Escrime - 27005
- Esport - 22011
- Eveil corporel - Ufobaby 22023
- Flag - 26040
- Floorball - 25015
- Football - 25003
- Football Américain - 25016
- Football de table - 22024
- Futsal - 25004
- Golf et activités golfiques - 26004
- Gymnastique artistique - 27030
- Gymnastique rythmique sportive - 27031

- Haltérophilie - force athlétique - 27006
- Hand-ball - 25005
- Hockey sur gazon - 25006
- Hockey sur glace - 25007
- Homeball - 25024
- Inter-cross / Lacross - 25008
- Ju Jitsu - 26034
- Judo - 23010
- Karaté - 23012
- Kin-ball - 25014
- Korfbal - 25009
- Lancer de haches et couteaux- 23022
- Lance pierre - 27033
- Luttes traditionnelles - 26035
- Marche aquatique - 29045
- Marche nordique - 22025
- Marche sportive - 27022
- Match d'improvisation théâtrale - 22010
- Modélisme aérien (- 25 Kg) - 24010
- Modélisme naval - 24012
- Modélisme roulant - 24013
- Multisports - 29130
- Musculation - Renforcement musculaire 24014
- Natation - 21002
- Oshukai - 25021
- Parcours Ninja - 25023
- Parkour - 29039
- Patinage sur glace - 26005
- Pêche - 22026
- Pétanque - 27007
- Pickleball - 25020
- Polo Bike - 26017
- Rafting - 29040
- Randonnées pédestres - 22006
- Raquette neige - 22009
- Roller - 28003
- Rugby - 25010
- Running - 22005
- Sarbacane - 27014
- Skate - 28005
- Ski alpin - 28020
- Ski de fond - de randonnée - 28021
- Sophrologie - 22008
- Speed ball - 26041
- Sports locaux ou traditionnels - 26002
- Squash - 27013
- Street Hockey - 26036
- Surf et autres activités neige - 28022
- Tai -Chi-Chuan - 23015
- Tchoukball - 26037
- Tennis - 27008
- Tennis de table - 27009
- Tir - 27010
- Tir à l'arc - 27011
- Trail - 22029
- Trampoline - 27032
- Trottinette - 26038
- Twirling baton - 27012
- Urban fitness - 25018



**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN  
D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT**

Alertez-nous par e-mail : [signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:signal-sports@sports.gouv.fr)

- Vélo éducatif - 26016
- Viet Vo Dao - 26039
- Voile - 21012
- Volley ball - 25012
- Walking football - 25026
- Water-polo - 25013
- Yoga Qi-Gong - 22007

## PRATIQUE MULTISPORT +

Toutes les activités Multisport

- Acrobbranche - parcours acrobatiques - 29042
- Alpinisme et escalade sur glace - 28010
- Biathlon - 29043
- Canyoning - 29044
- Cyclo-Bicross - 26011
- Cyclo-CycloSPORT - 26012
- Cyclo-Cyclotourisme - 26013
- Cyclo-Dirt - 29037
- Cyclo-Vélo-trial-Bike trial - 26015
- Cyclo-VTT - 26042
- Duathlon-triathlon-bike and run - 26010
- Epreuves combinées (avec activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités - 26022
- Equitation - 28001
- Plongée sous-marine - 21022
- Randonnées équestres - 28002
- Ski nautique - 21030
- Spéléologie - 28004

## PRATIQUE SPORTS MECANIQUES

Toutes les activités Multisport / Multisport+

- Auto-Ecole d'initiation à la conduite et de pilotage de 16 à 18 ans - 29001
- Auto Poursuite sur terre - 29004
- Auto Randonnées loisirs 4x4 - 29007
- Auto Trial 4x4 - 29005
- Kart-cross - 29020
- Karting piste - 29021
- Moto-Ecole de conduite - 29030 (6 ans et plus)
- Moto-Enduro - 29032 (1)
- Moto-Randonnées loisirs - 29036 (avec permis de conduire)
- Moto-Trial - 29035 (1)
- Moto-Vitesse - 29033 (1)

## PRATIQUE MOTOCROSS

Toutes les activités Multisport / Multisport+ / Sports

- Mécaniques Moto-Cross - 29034 (1)

(1) Activités pour les licencié.e.s agé.e.s de 12 ans et plus avec CASM.  
Pour les licencié.e.s avant 2005 avec le permis de conduire.

## DISPOSITIFS FEDERAUX

- AMR (A Mon Rythme)
- Cités Educatives
- Engagé.e
- Parcours Coordonné
- Primo Sport
- Séjours Socio Sportifs
- Société en Mouvement
- Toutes Sportives
- Ufo3S
- Ufogames
- Ufolep Playa tour
- Ufostreet

### Santé des licencié-e-s

Les licencié-e-s sont soumis à un questionnaire de santé qui permettra de savoir s'ils doivent fournir un certificat médical d'absence de contre-indication.

Les licenciés pratiquant une discipline à contraintes particulières (cf article D.231-1-5 du code du sport) se doivent de présenter un certificat médical datant de moins d'un an établissant l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline concernée. Sont concernés pour l'UFOLEP: le rugby, la plongée subaquatique y compris souterraine ; Les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé ; Les disciplines sportives, pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur à l'exception du karting et du modélisme automobile radioguidé ; Les disciplines motonautiques.

Pour les mineur-e-s agé-e-s de moins de 18 ans, le questionnaire de santé sera rempli avec un des responsables de l'autorité parentale.

### Gestion des licencié-e-s

Afin de simplifier les procédures de délivrances et d'accès à sa licence, les licenciés peuvent choisir de demander leur licence avec « activation numérique » qui vient remplacer la signature sur une demande papier (pour la première demande ou le renouvellement). Lorsque la licence est validée par le comité départemental Ufolep, le licencié reçoit un email lui demandant d'activer sa licence en cliquant sur un lien ou en se connectant à son espace personnel Affilié et a ainsi accès à l'ensemble des informations de sa licence. Il pourra également prendre connaissance des garanties d'assurances et des compléments possibles. Dans le cas contraire, mon association :

- conserve les demandes de licences papiers de ses adhérents.es et les certificats médicaux.
- transmet au comité départemental l'ensemble des documents papiers

PASS SPORT

Fédération sportive de

la ligue de  
l'enseignement  
un sport par l'éducation populaire



# Demande d'affiliation d'une association sportive à l'UFOLEP et à la Ligue de l'enseignement

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Du 1er septembre au 31 août  
**2024/2025**

## Profil de l'association

Votre association est :

- Une association dirigée majoritairement par des personnes de plus de 30 ans
- Une association dirigée majoritairement par des personnes de moins de 30 ans
- Une association d'élèves, créée en milieu scolaire (et Usep)
- Une junior association (affiliée au réseau RNJA)

## Emploi

Votre association est-elle employeuse ?  Non  Oui, précisez :

- votre convention collective  Eclat  Sport  Autre, précisez :

- le nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein)

Au travers de votre affiliation à l'Ufolep, si l'association est rattachée à la convention collective nationale du sport, vous êtes adhérent à HEXOPÉE, organisation professionnelle de la branche du sport. L'Ufolep prend en charge votre cotisation HEXOPÉE dans le cadre d'une adhésion groupée. Si vous ne souhaitez pas en bénéficier, merci de cocher cette case

## Choix de l'affiliation

L'Ufolep vous propose de choisir parmi les 3 formules d'affiliation celle qui conviendra le mieux à vos activités cette saison.

Il vous sera possible de modifier en cours de saison votre affiliation pour souscrire la formule supérieure.

### L'affiliation Ufolep

Les associations ou section d'association où tous les adhérents de l'association sont licenciés UFOLEP et les bénéficiaires d'un UFOPASS, Assurance RC acquise + locaux à usage temporaire.

### L'affiliation Ufolep+

Pour les associations ou section d'association où tous les adhérents n'ont pas une licence UFOLEP ou pour accueillir du public sur des séances d'essais ou découverte et/ou organiser des manifestations loisirs dans la limite de 300 personnes non licenciés sur l'année. Ces personnes feront l'objet de délivrance d'un Titre de Participation Occasionnelle.

### L'affiliation Ufolep PRO

Pour les associations qui veulent plus que l'affiliation Ufolep+ et qui accueille plus de 300 personnes non licenciés sur des manifestations loisirs. Cotation RC selon le chiffre d'affaires (totalité des produits de l'année N-1) :

## Signature du demandeur

(La date de démarrage de votre affiliation à l'Ufolep pour la saison 2024/25 sera la date à laquelle le comité Ufolep départemental aura validé votre dossier. A partir de cette date vous pourrez demander la délivrance de licences Ufolep et d'adhésions Ufopass)

J'atteste avoir reçu l'autorisation des responsables de l'association de communiquer leurs informations personnelles dans ce document.

Nom date et signature

## Assurance fédérale Ufolep

Conformément au Code du Sport (Article L321-1), l'UFOLEP, en tant que Fédération Sportive, a souscrit un contrat Responsabilité Civile N° 11254801604 par l'intermédiaire de Marsh auprès d'AXA.

Le Code du Sport exige que ce contrat couvre la Responsabilité Civile des préposés salariés, des bénévoles et des pratiquants sportifs licenciés.

Ce contrat souscrit par l'UFOLEP pour le compte de ses associations et licenciés est conforme à l'article L321-1 du Code du Sport et considère les licenciés et pratiquants comme tiers entre elles et eux.

Votre affiliation à l'UFOLEP vous permet de bénéficier :

- d'une couverture Responsabilité Civile pour l'ensemble de vos activités statutaires, sportives et plus généralement, toute activité organisée dans un cadre autorisé par l'UFOLEP.
- d'une couverture Responsabilité Civile Mandataires Sociaux (RCMS), ou plus communément dénommée RC des dirigeants.
- d'une couverture Protection Juridique pour votre club. Nous précisons qu'un contrat distinct protège également chaque licencié-e en cas de harcèlement moral ou sexuel.

Des assurances complémentaires à celles-ci peuvent être souscrites auprès de l'assureur de votre choix.

Ces assurances et bulletins de souscription sont accessibles sur le site internet dédié, et imprimables dans le guide des clubs. Pour plus d'informations assurances.ufolep@marsh.com.

Pour retrouver l'ensemble des informations assurance :

<https://www.ufolep.org/assurances>

**Les données à caractère personnel recueillies par La Ligue de l'Enseignement font l'objet de traitements dont les finalités sont les suivantes :** Réception et gestion de la demande d'inscription / Gestion du processus d'affiliation de l'Association / Gestion de l'adhésion des membres de l'association / Suivi et amélioration de la relation partenariale / Transmission d'informations sur les services et prestations de La Ligue de l'Enseignement / Respect de l'obligation de lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et la lutte contre le terrorisme

**Vous disposez des droits suivants sur vos données personnelles que vous pouvez exercer à tout moment à l'adresse suivante :** [dpo@laligue.org](mailto:dpo@laligue.org) : Droit d'accès et de rectification / Droit de suppression / Droit d'opposition / Droit à la portabilité de vos données / Droit à la limitation des données personnelles / Droit de retirer votre consentement / Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL / Droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé des données.

**PASS SPORT**

Fédération sportive de  
**la ligue de l'enseignement**  
un sport par l'éducation populaire



**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN  
D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT**

Alertez-nous par e-mail [signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:signal-sports@sports.gouv.fr)

## TARIFS AFFILIATIONS 2024/2025

TARIFS DES AFFILIATIONS 2024-2025	Association sportive dirigée majoritairement par des plus de 30 ans	Association sportive dirigée majoritairement par des moins de 30 ans
<p><b>Affiliation association Ufolep</b>  <b>Adhésion Ufopass et Licenciés Ufolep</b>                      les associations ou section d'association où tous les adhérents de l'association sont licenciés UFOLEP et les bénéficiaires d'un UFOPASS, Assurance RC acquise + locaux à usage temporaire</p>	<b>180,00 €</b>	<b>124,50 €</b>
<p><b>Affiliation Association Ufolep +</b>  <b>Adhésion Ufopass, Licenciés Ufolep et Tipo</b>                      Pour les associations ou section d'association où tous les adhérents n'ont pas une licence UFOLEP ou pour accueillir du public sur des séances d'essais ou découverte et/ou organiser des manifestations loisirs dans la limite de 300 personnes non licenciées sur l'année. Ces personnes feront l'objet de délivrance d'un Titre de Participation Occasionnelle.</p>	<b>230,00 €</b>	<b>174,50 €</b>
<p><b>Affiliation Association Ufolep Pro</b>  <b>Adhésion Ufopass, Licenciés Ufolep et Tipo</b>                      Pour les associations qui veulent plus que l'affiliation Ufolep+ ou qui accueille plus de 300 personnes non licenciées sur des manifestations de loisirs.                      Cotation RC selon le chiffre d'affaires (totalité des produits de l'année N-1).</p>	<b>suivant le % du CA*</b>	<b>suivant le % du CA*</b>
	<b>Association structure non associative</b>	
<p><b>Affiliation structure Ufolep</b>  <b>Tipo</b>                      Pour le structures non associatives pour les opérations découvertes, grand public et évènementiel Possibilité de couverture assurance auprès de Marsh</p>	<b>180,00 €</b>	
<p><b>Affiliation structure non sportive Ufolep PRO</b>  <b>Tipo</b>                      Pour les opérations découvertes, grand public et évènementiel</p>	<b>suivant le % du CA*</b>	

\*se rapprocher du Comité afin de connaître les montants.

## LA LICENCE UFOLEP

Changement pour cette rentrée pour les catégories de licences se déclinant en : Multisport, Multisport +, Sport Mécaniques et Motocross.

Il n'y a plus de licences pratiquants ou non-pratiquants mais le choix entre une licence dirigeant, animateur officiel ou sportif.

La licence sportive est soit :

- en loisirs ; ce sont les pratiques sportives avec des entraînements et des rencontres non-compétitives.
- en compétition ; ce sont les pratiques sportives qui s'inscrivent dans un championnat ou des épreuves compétitives avec un classement et/ou une épreuve chronométrée et/ou une remise de récompense et/ou inscriptent au calendrier fédéral.

Vous pouvez télécharger les licences de vos adhérents sur votre espace Affiligue mais aussi les envoyer directement par mail.

Si vous souhaitez faire imprimer vos licences, merci d'effectuer votre demande au secrétariat de l'UFOLEP.

### Catégories d'âges pour les licences:

- ✚ Adultes : né en 2007 et avant
- ✚ Jeunes : né entre 2008 et 2013
- ✚ Enfants : né en 2014 et avant

### Comment faire une demande de licence:

- ✚ Sur le site internet <https://www.affiligue.org> (Attention : la licence multisport et multisport + sont paramétrées par défaut en compétition) ou par demande de licence papier
- ✚ En fournissant le bon de commande, accompagner des demandes de licences correspondant
- ✚ Accompagner du règlement correspondant à la demande

### Double licence Ufolep

La licence UFOLEP délivrée à chacun des membres d'une association affiliée comprend une cotisation d'assurance individuelle accident liée à l'activité pratiquée au sein de cette association.

La double adhésion : **c'est être membre sur la même saison de deux (ou plusieurs) associations affiliées en même temps**. Par conséquent, si une personne est déjà membre d'une association UFOLEP, elle devrait aussi prendre une nouvelle licence UFOLEP dans cette autre association mais la procédure nationale simplifie ce dispositif en **faisant uniquement payer les cotisations d'assurance, c'est que l'on appelle « l'assurance double adhésion UFOLEP pratiquant »**.

Pour vous assurer que l'adhérent.e est bien titulaire d'une licence UFOLEP, nous vous invitons à lui demander de vous fournir une copie de cette adhésion. Sinon, vous pouvez vérifier que l'adhérent.e concerné.e est bien enregistré.e pour la saison en cours dans une autre association en contactant le secrétariat de l'UFOLEP.

**Vous êtes titulaire d'une licence UFOLEP dans la 1<sup>ère</sup> association (seule la part assurance est refacturée à la deuxième association).**



# Demande de licence UFOLEP

à une association affiliée à l'UFOLEP  
et à la Ligue de l'enseignement

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Du 1er septembre au 31 août  
**2024/2025**

[www.ufolep.org](http://www.ufolep.org)

## Assurance fédérale Ufolep

Conformément aux obligations d'informations prévues par les articles L321-4 et L321-6 du Code du sport, je reconnais :

- être informé-e des termes et limites des garanties d'assurance dites « garanties de base » incluses automatiquement à ma licence et de la possibilité de renoncer aux garanties prévues en cas d'accident corporel (ou Individuelle accident) par courrier adressé à l'UFOLEP-Assurance - 3 rue Juliette Récamier - 75341 Paris cedex 07.
- être informé-e des risques encourus liés à la pratique de mon activité sportive et reconnais avoir pris connaissance de la possibilité de souscrire des garanties complémentaires facultatives proposées par l'assureur AXA par l'intermédiaire de l'UFOLEP, des termes et limites de ces garanties, et de la possibilité de souscrire ces garanties auprès de l'assureur de mon choix.
- avoir pris connaissance de l'extrait des Conditions Générales valant Notice d'information intégré dans le présent document conformément à l'article L 141-4 du Code des assurances et que les assurances intégrées dans la licence délivrée et/ou proposées par l'UFOLEP ne couvrent que les accidents relevant d'une pratique autorisée par l'UFOLEP.
- avoir été avisé-e que je pouvais obtenir l'intégralité du contrat souscrit par l'UFOLEP auprès d'AXA par l'intermédiaire du courtier Marsh en contactant ce dernier par email : [assurances.ufolep@marsh.com](mailto:assurances.ufolep@marsh.com)
- être informé-e de l'existence de garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques. Le cas échéant, si je souscris la présente licence en qualité de mandataire j'atteste que mon.a mandant.e est informé.e de l'ensemble des termes et conditions susvisé

### En foi de quoi, je décide :

(cocher obligatoirement l'une des trois cases. Si elles sont souscrites les garanties complémentaires facultatives complètent les garanties de base de la licence).

- de souscrire à la garantie complémentaire facultative Option 1
- de souscrire à la garantie complémentaire facultative Option 2
- de ne pas souscrire aux garanties complémentaires facultatives.

## Garanties complémentaires facultatives

Si les garanties Individuelle Accidents souscrites par l'UFOLEP pour l'ensemble de ses licencié-es sont améliorées, votre situation personnelle peut vous amener à souscrire l'une des deux options complémentaires proposées.

Ces options permettent d'améliorer votre protection :

- en cas de perte de revenus suite à un accident survenu dans le cadre de votre pratique sportive.
- en cas d'invalidité grave avec des garanties très largement supérieures (jusqu'à 500 000€) et similaires à ce qui peut être proposé par des fédérations de sports à risque.
- en cas de décès.

Garanties modifiées	Base	Option 1	Option 2
Indemnités Journalières en cas d'arrêt de travail	NEANT	10€ par jour pendant 90j (franchise de 10 jours)	15€ par jour pendant 90j (franchise de 10 jours)
Invalidité Permanente Sup 66%	Taux x 150 000 €	Taux x 350 000 €	Taux x 500 000 €
Décès	15 000 €	20 000 €	25 000 €
Prime TTC	Intégrée à la licence	15 € par an	30 € par an

Pour retrouver l'ensemble des informations assurance :  
<https://www.ufolep.org/assurances>

### TRANCHES D'ÂGE DU DE LA LICENCIÉ-E

Le calcul de l'âge du-de la licencié-e est calculé au 1er septembre 2024. Sa tranche d'âge est calculée selon les années suivantes :

Adulte = né-e en 2007 et avant (17 ans et plus)

Jeune = né-e entre 2008 et 2013 (11 à 16 ans)

Enfant =né-e en 2014 et après (10 ans et moins)

## VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail : [signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:signal-sports@sports.gouv.fr)

### TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel recueillies par La Ligue de l'Enseignement font l'objet de traitements dont les finalités sont les suivantes : Réception et gestion de la demande d'inscription / Gestion du processus d'affiliation de l'Association / Gestion de l'adhésion des membres de l'association / Suivi et amélioration de la relation partenariale / Transmission d'informations sur les services et prestations de La Ligue de l'Enseignement / Respect de l'obligation de lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et la lutte contre le terrorisme

Vous disposez des droits suivants sur vos données personnelles que vous pouvez exercer à tout moment à l'adresse suivante: [dpo@laligue.org](mailto:dpo@laligue.org) : Droit d'accès et de rectification / Droit de suppression / Droit d'opposition / Droit à la portabilité de vos données / Droit à la limitation des données personnelles / Droit de retirer votre consentement / Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL / Droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé des données.

## Signature

Date et signature du licencié-e:

[Zone de signature et de date]

La date de début de validité de votre licence Ufolep sera la date d'homologation par le comité Ufolep départemental.

Validation départementale
Date de réception
Date d'homologation Ufolep
Confirmation du n° d'adhésion

PASS SPORT

Fédération sportive de

la ligue de l'enseignement  
un sport par l'école, par la famille, par les clubs

Version 26-06-2024



# QUESTIONNAIRE DE SANTE - ADULTE

## Questionnaire de santé pour un adulte



Du 1er septembre au 31 août  
**2024/2025**  
www.ufolep.org

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

**Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON**

*Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*

Durant les 12 derniers mois	OUI	NON
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		

A ce jour	OUI	NON
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

### Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

### Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

### Rappel :

Ce questionnaire de santé est anonyme et conservé par le/la licencié.e. Il ne sera pas transmis à l'association lors de la demande de licence Ufolep. Pour attester avoir respecté la procédure ministérielle, compléter les informations sur le formulaire de demande de licence Ufolep (case à cocher attestant avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du formulaire santé ou fourniture du certificat médical le cas échéant).



# QUESTIONNAIRE DE SANTE – MINEUR

## Questionnaire de santé pour un mineur.e



Du 1er septembre au 31 août  
**2024/2025**  
www.ufolep.org

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ?  
Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.  
Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es ?  Une fille  Un garçon

Quel âge as-tu ?

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		

Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		

Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		

Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

### Rappel :

Ce questionnaire de santé est anonyme et conservé par le la licencié.e. Il ne sera pas transmis à l'association lors de la demande de licence Ufolep. Pour attester avoir respecté la procédure ministérielle, compléter les informations sur le formulaire de demande de licence Ufolep (case à cocher attestant avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du formulaire santé ou fourniture du certificat médical le cas échéant).

**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN  
D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT**

Alertez-nous par e-mail [signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:signal-sports@sports.gouv.fr)

# BON DE COMMANDE

## BON DE COMMANDE 2024/2025



Nom de l'association

N° affiliation

Date

### A - COTISATIONS D'AFFILIATION DE L'ASSOCIATION

Si l'association est dirigée majoritairement par des plus de 30 ans

- |   |            |
|---|------------|
| <input type="radio"/> Affiliation association Ufolep                                      | 180,00 €   |
| <input type="radio"/> Affiliation association Ufolep+                                     | 230,00 €   |
| <input type="radio"/> Affiliation association Ufolep Pro (CA < 100 000 €)                 | 330,00 €   |
| <input type="radio"/> Affiliation association Ufolep Pro (100 000 € < CA < 250 000 €)     | 680,00 €   |
| <input type="radio"/> Affiliation association Ufolep Pro (250 000 € < CA < 500 000 €)     | 1 180,00 € |
| <input type="radio"/> Affiliation association Ufolep Pro (500 000 € < CA < 750 000 €)     | 1 680,00 € |
| <input type="radio"/> Affiliation association Ufolep Pro (750 000 € < CA < 1 000 000 €)   | 3 180,00 € |
| <input type="radio"/> Affiliation association Ufolep Pro (1 000 000 € < CA < 2 000 000 €) | 4 180,00 € |
| <input type="radio"/> Affiliation association Ufolep Pro (CA > 2 000 000 €)               | 5 180,00 € |

Si l'association est dirigée majoritairement par des moins de 30 ans

- |   |            |
|---|------------|
| <input type="radio"/> Affiliation association Ufolep                                      | 124,50 €   |
| <input type="radio"/> Affiliation association Ufolep+                                     | 174,50 €   |
| <input type="radio"/> Affiliation association Ufolep Pro (CA < 100 000 €)                 | 274,50 €   |
| <input type="radio"/> Affiliation association Ufolep Pro (100 000 € < CA < 250 000 €)     | 624,50 €   |
| <input type="radio"/> Affiliation association Ufolep Pro (250 000 € < CA < 500 000 €)     | 1 124,50 € |
| <input type="radio"/> Affiliation association Ufolep Pro (500 000 € < CA < 750 000 €)     | 1 624,50 € |
| <input type="radio"/> Affiliation association Ufolep Pro (750 000 € < CA < 1 000 000 €)   | 3 124,50 € |
| <input type="radio"/> Affiliation association Ufolep Pro (1 000 000 € < CA < 2 000 000 €) | 4 124,50 € |
| <input type="radio"/> Affiliation association Ufolep Pro (CA > 2 000 000 €)               | 5 124,50 € |

Total A

€

L'affiliation Ufolep : Les associations ou section d'association ou tous les adhérents de l'association sont licenciés UFOLEP et les bénéficiaires d'un UFOPASS, Assurance RC acquise + locaux à usage temporaire.

L'affiliation Ufolep+ : Pour les associations ou section d'association où tous les adhérents n'ont pas une licence UFOLEP ou pour accueillir du public sur des séances d'essais ou découverte et/ou organiser des manifestations loisirs dans la limite de 300 personnes non licenciés sur l'année. Ces personnes feront l'objet de délivrance d'un Titre de Participation Occasionnelle.

L'affiliation Ufolep PRO : Pour les associations qui veulent plus que l'affiliation Ufolep+ et qui accueille plus de 300 personnes non licenciés sur des manifestations loisirs. Cotation RC selon le chiffre d'affaires (totalité des produits de l'année N-1).

## BON DE COMMANDE 2024/2025



### B - DIRIGEANT, ANIMATEUR, OFFICIEL \*

Licence Ufolep Adulte	35,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
Licence Ufolep Jeunes	20,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
Licence Ufolep Enfants	18,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
<b>Total B</b>				<input type="text"/> €

\* Fonction d'encadrement – pas de pratique d'activités. Il faut prendre une licence Multisport...pour s'entraîner ou faire de la compétition

### C - MULTISPORTS

Licence Ufolep Adulte Loisirs	40,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
Licence Ufolep Adulte Compétition	42,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
Licence Ufolep Jeune Loisirs	25,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
Licence Ufolep Jeune Compétition	27,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
Licence Ufolep Enfant Loisirs	21,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
Licence Ufolep Enfant Compétition	25,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
<b>Total C</b>				<input type="text"/> €

### D - MULTISPORTS+

Licence Ufolep Adulte Loisirs	60,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
Licence Ufolep Adulte Compétition	97,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
Licence Ufolep Jeune Loisirs	44,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
Licence Ufolep Jeune Compétition	53,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
Licence Ufolep Enfant Loisirs	42,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
Licence Ufolep Enfant Compétition	51,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
<b>Total D</b>				<input type="text"/> €

## BON DE COMMANDE 2024/2025



### E - SPORTS MECANIQUES

Licence Ufolep Adulte Loisirs	120,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
Licence Ufolep Adulte Compétition	120,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
Licence Ufolep Jeune Loisirs	105,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
Licence Ufolep Jeune Compétition	105,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
Licence Ufolep Enfant Loisirs	66,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
Licence Ufolep Enfant Compétition	66,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
<b>Total E</b>			<input type="text"/>	€

### F - MOTOCROSS

Licence Ufolep Adulte Loisirs	165,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
Licence Ufolep Adulte Compétition	165,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
Licence Ufolep Jeune Loisirs	150,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
Licence Ufolep Jeune Compétition	150,00 € x <input type="text"/>	licences =	<input type="text"/>	€
<b>Total F</b>			<input type="text"/>	€

**Total A + B + C + D + E + F**

€

Quelle catégorie de licence pour quelle activité ?

#### Mutlisport

les anciennes activités R1 et R2

#### Mutlisport+

les anciennes activités R1 et R2 + les activités cyclistes

#### Sport mécaniques

les anciennes activités R1 et R2 + les activités cyclistes + les activités sports mécaniques hors activité 29034 - Motocross

#### Motocross

les anciennes activités R1 et R2 + les activités cyclistes + les activités sports mécaniques + Activité 29034 -

# LICENCES 2024/2025 valable du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 aout 2025

LICENCE	CATEGORIE D'AGE	TARIF
<b>DIRIGEANTS OFFICIELS</b>	ADULTE	35.00 €
	JEUNE	20.00 €

LICENCE	CATEGORIE D'AGE	TARIF
<b>MULTISPORT LOISIRS</b> APE, Pétanque, Gym d'Eveil, Marche Nordique, Multisport, Randonnée Pédestre, Tennis de Table, Basket Ball, Gymnastique Artistique, GRS, Tennis, Badminton, CHS, Handball, Trail, Volley-ball, Vélo éducatif...	ADULTE	40.00 €
	JEUNE	25.00 €
	ENFANT	21.00 €
<b>MULTISPORT COMPETITION</b> Pétanque, Tennis de Table, Basket Ball, Gymnastique Artistique, GRS, Tennis, Badminton, CHS, Handball, Trail, Volley-ball	ADULTE	42.00 €
	JEUNE	27.00 €
	ENFANT	25.00 €

LICENCE	CATEGORIE D'AGE	TARIF
<b>MULTISPORT+ LOISIRS</b> Cycloport, Cyclocross, Cyclotourisme, VTT, Bicross, Dirt, Vélo Trial, Biatlon	ADULTE	60.00 €
	JEUNE	44.00 €
	ENFANT	42.00 €
<b>MULTISPORT + COMPETITION</b> Cycloport, Cyclocross, Cyclotourisme, VTT, Bicross, Dirt, Vélo Trial, Biatlon	ADULTE	97.00 €
	JEUNE	53.00 €
	ENFANT	41.00 €

LICENCE	CATEGORIE D'AGE	TARIF
<b>SPORTS MECANIKES LOISIRS</b> <u>École de conduite</u> , Moto Enduro, Moto Vitesse, Moto Randonnée, Moto Trial, Auto Poursuite s/ terre, Auto Rando 4x4, Auto Trial 4x4, Kart Cross, Karting Piste	ADULTE	120.00 €
	JEUNE	105.00 €
	ENFANT	66.00 €
<b>SPORTS MECANIKES COMPETITION</b> Moto Enduro, Moto Vitesse, Moto Randonnée, Moto Trial, Auto Poursuite sur terre, Auto Rando 4x4, Auto Trial 4x4, Kart Cross, Karting Piste	ADULTE	120.00 €
	JEUNE	105.00 €
	ENFANT	66.00 €

LICENCE	CATEGORIE D'AGE	TARIF
<b>MOTO CROSS LOISIRS</b>	ADULTE	165.00 €
	JEUNE	150.00 €
<b>MOTO CROSS COMPETITION</b>	ADULTE	165.00 €
	JEUNES	150.00 €

## LE PASS'SPORT



Aucune démarche spécifique n'est à réaliser par les familles.

Le dispositif concerne **les mineur.es âgés entre 6 et 18 ans** dont la famille est éligible à l'allocation de rentrée scolaire et tous les mineur.es qui sont bénéficiaires de l'allocation AEEH. Ainsi, chaque enfant recevra cette aide d'un **montant de 50 euros**.

Dans les faits, les familles concernées par le PASS'SPORT devraient recevoir un courrier pendant la deuxième moitié du mois d'août. Puis, elles devront le présenter à l'association sportive que leur enfant aura choisie.

Afin de vérifier votre éligibilité au dispositif, une attestation d'affiliation vous sera demandée via le compte asso. Cette attestation est à demander au secrétariat par mail.

À partir du 1er juillet, tous les clubs pourront, d'un simple scan d'un QR code, téléverser et valider en 3 clics le pass Sport d'un jeune.

Par ailleurs, le PASS'SPORT pourra **être utilisé en complément des autres aides** mises en place par les collectivités locales pour s'inscrire dans un club.

Le gouvernement a donc suivi les recommandations du Comité National Olympique et Sportif Français qui proposait de réserver ce dispositif à toutes les familles bénéficiaires de l'ARS (Allocation de rentrée scolaire).

## ASSURANCE

Conformément au Code du Sport (Article L321-1), l'UFOLEP, en tant que Fédération Sportive, a souscrit un contrat Responsabilité Civile N° 11254801604 par l'Intermédiaire de Marsh auprès d'AXA. Le Code du Sport exige que ce contrat couvre la Responsabilité Civile de préposés salariés, des bénévoles et des pratiquants sportifs licenciés. Ce contrat souscrit par l'UFOLEP pour le compte de ses associations et licencié-es est conforme à l'article L321-1 du Code du Sport et considère les licencié-es et pratiquant-es comme tiers entre elles et eux.

Pour les toutes associations, le contrat APAC en RC, AI et CIP des licenciés sportifs 2023-2024 sera résilié automatiquement le 31 octobre 2024. Les licenciés sportifs 2023-2024 seront bien couverts jusqu'au 31/10/2024 en cas de sinistre.

Le nouveau contrat avec l'assureur UFOLEP MARSH démarrera le 1 septembre 2024 avec la Responsabilité Civile, la CIP (si choisi par le licencié) et l'occupation temporaire de locaux.

Les nouveaux types affiliations s'adaptent à vos besoins. Si vous avez l'habitude de faire des RAT pour des événements de loisirs, nous vous conseillons de prendre l'affiliation PLUS (couverture jusqu'à 300 personnes non licenciés) ou PRO (couverture de plus 300 personnes non-licenciées)

Ce contrat fédéral contribue à la simplification et à l'évolution du système d'affiliation et d'adhésion.

- ✚ Afin d'avoir toutes les cartes en main pour faire vos choix au niveau des assurances, nous vous conseillons de prendre l'affiliation UFOLEP de base (RC, CIP, occupation des locaux temporaires) puis de demander des devis à MARSH afin de comparer les garanties et tarifs avec vos contrats APAC. Il vous sera possible de demander une modification d'affiliation afin de passer à l'UFOLEP PLUS ou à l'UFOLEP PRO en cours de saison. Toutefois, il ne sera pas possible de baisser de niveau d'affiliation.

### Assurance association Mixte Sport et Culture

À partir de septembre 2024, vous aurez deux assureurs pour la Responsabilité Civile : APAC pour les Responsabilités civiles licenciés des activités culturelles et les autres contrats. MARSH pour la Responsabilité Civile et la CIP des licenciés des activités sportives. Vous êtes avez le choix de conserver vos contrats complémentaires à l'APAC ou avec un autre assureur (MARSH).

## Contactez les services de MARSH

<b>Par email</b>	Pour toute information sur votre contrat et vos garanties, vous pouvez nous contacter par email à : <a href="mailto:assurances.ufolep@marsh.com">assurances.ufolep@marsh.com</a>
<b>Par téléphone</b>	Pour toute question sur vos garanties, vous pouvez joindre votre équipe Marsh : <a href="tel:0187212779">01 87 21 27 79</a> (du lundi au vendredi de 9h à 18h)
<b>Par courrier</b>	MARSH S.A.S Département affinitaire TSA 59201 92088 Paris La Défense Cedex

Retrouvez toutes les informations essentielles aux différentes garanties d'assurance dans la notice d'information en cliquant <https://www.ufolep.org/?mode=assurances>

## CERTIFICAT MEDICAL

Le certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive n'est plus exigé à l'UFOLEP que pour certaines disciplines « à risque ».

En 2016, le certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive était tout d'abord devenu valable pour trois ans. Puis, afin de « simplifier l'accès des enfants à un club ou une association sportive », en mai 2021 l'obligation d'en présenter un avait été remplacée pour les mineurs par un questionnaire (équivalent à une attestation parentale) pour prendre ou renouveler une licence. **Aujourd'hui, cette dernière mesure est étendue aux adultes, y compris pour l'inscription à une compétition sportive organisée par la fédération d'affiliation de l'association dont on est membre.**

Les mêmes restrictions sont toutefois conservées : le certificat demeure obligatoire lorsque les réponses au questionnaire de santé conduisent à un examen médical, ainsi que pour les disciplines à « contraintes particulières ». Ainsi en a décidé la loi du 2 mars 2022 visant à « démocratiser le sport en France ». La motivation, sous-jacente dans cet intitulé, ne varie pas : il s'agit de faciliter l'accès à l'activité sportive fédérée à l'heure où, face à la progression de la sédentarité et de l'obésité, l'activité physique est plus que jamais un enjeu de santé.

Attention : **le certificat reste obligatoire pour certaines pratiques**, celui-ci devra dater de moins d'un an : rugby, utilisation de véhicules terrestres à moteur à l'exception du karting donc **moto, solex...**

## Contrôle d'honorabilité des dirigeants et des encadrants

L'article L212-9 du Code du Sport prévoit que nul ne peut exercer les fonctions d'enseignement, animation, entraînement ou encadrement d'activité physique et sportive, à titre rémunéré ou bénévole, s'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour l'un des délits suivants : violences, agressions sexuelles, trafic de stupéfiants, risques causés à autrui, proxénétisme et infractions assimilées, mise en péril de mineurs, usage illicite de substance ou plantes classées comme stupéfiants, délit de dopage, fraude fiscale.

Un nouvel encart apparaît sur le bulletin d'adhésion-type, à défaut d'être complété, **la licence ne pourra pas être validée.**



# TARIFS ANIMATIONS 2024/2025

TARIFS DES ANIMATIONS 2024-2025	Si affiliation	Sans Affiliation
<b>Activités Diverses</b> Tennis de table, fitness, rando musculaire, marche nordique, multisport...	28,00 € /h	33,00 € /h
<b>Ufo moove</b> Activité dansée	33,00 € /h	35,00 € /h
Black Ufo Moove / Black minton	45,00 € /h	50,00 € /h
Bumpers	35,00 € /h	40,00 € /h
Trampoline	30,00 € /h	
Installation / Désinstallation	28,00 € /h	
Frais Kilométrique	0,50 € /km	

Le personnel UFOLEP « éducateur sportif » attaché à la réalisation des prestations remplit toutes les exigences légales quant à la qualification nécessaire pour encadrer des activités contre rémunération. Si les structures/associations souhaitent en bénéficier merci de vous rapprocher du secrétariat.

## ENGAGEMENT ZERO PAPIER

### Licences et factures

Il n'y a pas de changement concernant les licences papiers UFOLEP. Nous allons continuer à vous envoyer les licences papier car les associations ayant des pratiques compétitives en ont besoin.

Toutefois, nous conseillons de stopper l'impression des licences UFOLEP pour les pratiques de loisirs.

Merci de nous contacter si vous souhaitez engager l'association dans une démarche sans licence papier.

### Pour régler vos factures

Pour régler votre facture, plus besoin de joindre le papillon à découper :

- ✚ Règlement par chèque : n° de facture et d'affiliation au dos du chèque
- ✚ Règlement par virement : n° de la facture au motif du virement / en référence

Vous avez la possibilité de payer plusieurs factures en un seul règlement. Dans ce cas, nous vous remercions d'indiquer le n° de toutes les factures concernées ou d'envoyer un mail au secrétariat avec toutes les informations afin qu'elle puisse enregistrer correctement votre règlement.

### Notre RIB

Titulaire du compte : Comité Départemental Ufolep Creuse  
Code Banque : 16806 Code guichet : 09100  
N° de compte : 29566088001 Clé RIB : 03  
Iban : FR76 1680 6091 0029 5660 8800 103  
Bic : AGRIFRPP868

### COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP 23

12 rue de Londres - 23000 GUERET - 05 44 30 07 96 - [ufolep23@wanadoo.fr](mailto:ufolep23@wanadoo.fr) - [www.cd.ufolep.org/creuse](http://www.cd.ufolep.org/creuse)  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 - N°SIRET 34799269500051 Code APE 9312Z

